

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 3 février 2015 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers : Jeannine Bastille, Léo-Paul Thibault, Richard Dubé, Jean Vézina, Nathalie Lévesque et Rémi Beaulieu, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le directeur général, M. Adam Ménard, fait la lecture de l'ordre du jour. Il n'y a aucun point à ajouter.

15-02-01

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu par le directeur général.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2015

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2015 a été envoyé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, le maire est dispensé d'en faire la lecture.

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal.

Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

15-02-02

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2015 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

4. Suivi au procès-verbal précédent

Point 8 : Le protocole d'entente entre les municipalités de Saint-Pacôme, Mont-Carmel et Rivière-Ouelle est prêt à être signé.

Point 12 : Le plafond de la salle du Tricentenaire a été repeint.

Point 13 : L'ingénieur retenu pour la rénovation de la salle du Tricentenaire a été avisé que son offre modifiée a été acceptée par le conseil.

Point 15 : Le casque d'écoute de la secrétaire-réceptionniste a été acheté et il fonctionne très bien.

Point 18 : Une réunion est prévue le 16 février à 19h30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière concernant la récupération des plastiques agricoles.

5. Période de questions

Aucune question.

6. Offre de service pour l'estimation, les plans et devis et la surveillance des travaux de la nouvelle patinoire

ATTENDU QUE la Municipalité désire construire une nouvelle patinoire municipal;

ATTENDU QUE notre député nous a avisé qu'un programme provincial d'aide financière pour la construction de nouvelles infrastructures sportives serait bientôt disponible et que les délais pour soumettre une demande seront courts;

ATTENDU QUE pour s'inscrire au programme, la Municipalité devra fournir une estimation du coût des travaux pour la construction de la nouvelle patinoire;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de Roche Itée pour l'estimation du coût des travaux (1,560\$), la confection des plans et devis (5,750\$), la surveillance du chantier de construction (2,100\$) et l'assistance au bureau durant la construction (900\$) totalisant un montant de 10,310\$ plus taxes;

15-02-03

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte l'offre de service de Roche Itée décrite plus haut ;

QUE le conseil autorise Roche Itée à procéder à l'estimation du coût des travaux dans un premier temps pour un montant de 1,560\$ plus taxes ;

QUE le conseil autorise Roche Itée à procéder à la confection des plans et devis, la surveillance du chantier de construction et l'assistance au bureau durant la construction pour un montant forfaitaire de 8,750\$ plus taxes lorsque la Municipalité aura reçu une confirmation de l'aide financière provenant du programme provincial pour la construction de nouvelles infrastructures sportives et que la Municipalité aura décidé d'aller de l'avant avec le projet.

ADOPTÉ

7. Appel d'offres public pour la rénovation de la salle du Tricentenaire

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les plans et devis de la firme d'ingénierie LGT;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les plans et devis de la firme d'architecte Goulet & Lebel;

ATTENDU QUE la Municipalité est prête à partir en appel d'offres pour la rénovation de la salle du Tricentenaire;

15-02-04

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le directeur général à procéder à l'appel d'offres public pour la rénovation de la salle du Tricentenaire;

ADOPTÉ

8. Appel d'offres public pour le déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les plans et devis de Tetra Tech QI inc.;

ATTENDU QUE la Municipalité a envoyé les plans et devis au Ministère de la Sécurité publique pour approbation ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit attendre l'approbation du Ministère de la Sécurité publique avant de procéder à l'appel d'offres public pour l'exécution des travaux ;

15-02-05

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le directeur général à procéder à l'appel d'offres public pour l'exécution des travaux de déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière une fois que les plans et devis de Tetra Tech QI inc. seront approuvés par le Ministère de la Sécurité publique;

ADOPTÉ**9. Appel d'offres sur invitation pour le remplacement des lumières de rue au sodium par des lumières de rue au DEL**

ATTENDU QUE la Municipalité désire remplacer ses lumières de rue au sodium par des lumières de rue au DEL ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit remplacer environ 150 lumières de rues;

ATTENDU QUE la Municipalité fera des économies considérables au niveau de la consommation d'énergie et de l'entretien avec des lumières au DEL et qu'elle estime un retour sur l'investissement dans 4 ans en tenant compte du programme en efficacité énergétique d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE le programme en efficacité énergétique d'Hydro-Québec prend fin le 31 mars et permettra à la Municipalité d'obtenir une aide financière équivalente à 60\$/lumière remplacée;

15-02-06

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le remplacement des lumières de rue au sodium par des lumières de rue au DEL.

ADOPTÉ**10. Assemblée de consultation publique pour la désignation d'un paysage culturel patrimonial**

Le maire informe les citoyens qu'une assemblée publique de consultation pour la désignation d'un paysage culturel patrimonial aura lieu le 6 mars prochain à 19h30, à la salle du conseil. Il spécifie que ce sera la première désignation d'un paysage culturel patrimonial au Québec et que cette désignation s'inscrit dans le projet de la MRC d'identification et appropriation des paysages culturels patrimoniaux kamouraskois.

11. Autorisation de dépense pour des équipements de sécurité civile

ATTENDU QUE la Municipalité doit monter une trousse de matériel exclusif pour le centre de coordination en cas de sinistre à Rivière-Ouelle;

15-02-07

IL EST PROPOSÉ par Jean Vézina et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense de 2 800 \$ plus les taxes pour l'achat du matériel incluant un tableau sur roulette qui pourra être utilisé à d'autres fins municipales.

ADOPTÉ**12. Projet culturel et patrimonial en collaboration avec Saint-Pacôme**

ATTENDU QUE les conseils municipaux de Rivière-Ouelle et de Saint-Pacôme désirent s'associer dans le but de réaliser un projet visant à documenter et mettre en valeur leurs patrimoines et paysages culturels propres et communs;

ATTENDU QUE par cette initiative, les deux municipalités s'engagent à promouvoir le patrimoine, l'identité, la qualité de vie et le tourisme culturel;

ATTENDU QUE cette collaboration favorise la mise en commun des ressources et des expertises afin de développer un circuit touristique;

ATTENDU QUE les deux municipalités désirent concrétiser cette mise en valeur sur divers sites de leur territoire dont, en particulier, le Belvédère de la Croix à Saint-Pacôme et la Pointe-aux-Orignaux à Rivière-Ouelle;

ATTENDU QU'UN protocole d'entente sera signé avec les représentants des deux municipalités;

ATTENDU QUE le projet de base est évalué à 30 000\$ plus taxes et que ce dernier pourrait être bonifié advenant l'apport d'un autre partenaire fondateur;

ATTENDU QUE des discussions sont en cours avec un éventuel partenaire qui pourrait s'associer au projet;

ATTENDU QUE l'administration financière du projet sera réalisée par la municipalité de Rivière-Ouelle;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme s'engage à contribuer au projet pour un montant de 15 000\$ plus taxes;

15-02-08

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE pour cette première étape, le conseil municipal de Rivière-Ouelle s'engage à déboursier un montant maximum de 15 000\$ dollars plus taxes sujet à la signature du protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Pacôme.

QUE le maire, M. Louis-Georges Simard, soit autorisé à signer le protocole d'entente et tout autre document nécessaire à la réalisation du projet.

QUE la Municipalité a le pouvoir de déboursier pour le projet jusqu'à concurrence de 30 000\$ plus taxes, plus l'équivalent de tout apport financier additionnel provenant d'un autre partenaire.

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle facturera la part des dépenses du projet à la Municipalité de Saint-Pacôme jusqu'à concurrence de 15 000\$ plus taxes.

ADOPTÉ

13. Assemblée de consultation publique sur l'acquisition du bâtiment de la Caisse populaire Desjardins

M. Louis-Georges Simard, Maire, informe les citoyens qu'une assemblée de consultation publique sur l'acquisition du bâtiment de la Caisse populaire Desjardins aura lieu le 26 février prochain à 19h30, à la salle du Conseil. Lors de cette rencontre, il y aura une présentation sur les usages futurs du bâtiment de la Caisse et du bureau municipal actuel.

14. Autorisation de dépenses pour la course de chiens

CONSIDÉRANT QUE la course de chiens organisée par le Club course de chiens de Saint-Gabriel de Kamouraska inc. aura lieu du 27 février au 1^{er} mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE la chorale du Camp musical de Saint-Alexandre accompagnée de choristes français offre un spectacle de 30 minutes dans l'église de Rivière-Ouelle le 27 février à 20h00 et désire partager un repas avec des représentants de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire contribuer financièrement pour les éléments suivants : un vin d'honneur pour la chorale (90\$), la location de l'église (150\$), le repas pour les représentants municipaux (100\$) ainsi qu'une commandite pour la course de chiens (100\$);

15-02-09

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense pour les activités ci-haut mentionnées au montant total de 440\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

15. Dossier de mise en vente pour taxes non payées

ATTENDU QUE les paiements de taxes n'ont pas été effectués par les propriétaires dans les délais prescrits;

15-02-10

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le directeur général envoie à la MRC de Kamouraska, pour procédure de mise en vente pour taxes non payées, les dossiers portant les numéros de matricule suivants :

3955-69-4786	251.04 \$
3956-92-6289	1 044.56 \$
4055-92-8827	3 216.89 \$
4154-22-8651	318.89 \$
4161-20-5503	259.04 \$
4251-67-0097	5 337.73 \$
4251-79-1219	696.81 \$
4255-01-3004	1 691.68 \$
4257-54-6843	2 660.54 \$

ADOPTÉ

16. Avis de motion pour l'adoption du règlement de constitution d'un service de la sécurité incendie

Le conseiller, Jean Vézina, donne un avis de motion de la présentation, pour l'adoption lors d'une séance subséquente, du règlement de constitution d'un service de la sécurité incendie.

17. Renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ

15-02-11

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense de 419 \$ plus taxes pour le renouvellement annuel de la cotisation à l'ADMQ pour l'année 2015.

ADOPTÉ

18. Adhésion annuelle à la FQM

ATTENDU QUE la Municipalité doit renouveler son adhésion à la FQM pour l'année 2015 et que la contribution demandée est de 1 400.79\$ incluant les taxes;

15-02-12

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité paye sa contribution annuelle au montant de 1 400.79 \$ incluant les taxes pour son adhésion à la FQM pour l'année 2015.

Adopté

19. Contrat annuel d'entretien et soutien des applications avec PG Solutions

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le contrat annuel d'entretien et soutien des applications du système de comptabilité PG Solutions pour l'année 2015;

15-02-13

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense de 5 680 \$ plus taxes pour l'entretien et le soutien des applications avec PG Solutions.

ADOPTÉ

20. Contrat pour le traitement des matières recyclables pour 2015 et 2016

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest a négocié le contrat avec Services Sanitaires Roy inc. ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités membres de la Régie doit signer le même contrat de service pour le traitement des matières recyclables d'une durée de 24 mois débutant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 décembre 2016;

ATTENDU QUE le prix unitaire par tonne métrique est de 42.50 \$ plus taxes et que ce prix est fixe pour toute la durée du contrat;

15-02-14

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité autorise le maire, M. Louis-Georges Simard et le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, à signer le contrat de traitement des matières recyclables avec Services Sanitaires Roy inc. d'une durée de 24 mois débutant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 décembre 2016 à un taux de 42.50 \$/tonne métrique plus taxes.

ADOPTÉ

21. Cotisation annuelle à Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent

Les factures de Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent pour 2015-2016 s'élèvent à 5 734.39 \$ incluant les taxes. Plus précisément, la cotisation annuelle 2015-2016 est de 5251.49 \$ incluant les taxes et les frais pour la licence Symphony 2015-2016 sont de 482.90 \$ incluant les taxes.

15-02-15

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité paye les factures de Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent pour 2015-2016 au montant total de 5 734.39 \$ incluant les taxes.

22. Subvention de fonctionnement pour le Rivière Web

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de subvention de fonctionnement pour le Rivière Web au montant de 2 170 \$ pour l'année 2015;

ATTENDU QUE le conseil a reçu tous les documents exigés pour valider la présente demande de subvention;

ATTENDU QUE le Rivière-Web connaît un succès auprès des citoyens;

15-02-16

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accorde une subvention de fonctionnement au Rivière Web au montant de 2 170 \$ pour l'année 2015 et remercie toute l'équipe pour son excellent travail.

ADOPTÉ

23. Approbation des comptes

FOURNISSEURS	SOLDE
AGRO ENVIROLAB	90.83 \$
BRÛLERIE DE L'EST INC.	133.00 \$
BUROPLUS LA POCATIÈRE	769.07 \$
CAILLOUETTE ÉLECTRIQUE ENR.	810.57 \$
CANADIAN TIRE	245.32 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 156.74 \$
DOCTEUR ÉLECTRIQUE	796.89 \$
ECO-L'EAU	6 266.14 \$
FLORENCE	465.65 \$

FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	12.00 \$
GARAGE RICHARD ET GUY CHAMBERLAND	448.00 \$
GROUPE DYNACO	834.45 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.	57.49 \$
KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	4 111.09 \$
LGT INC.	5 626.59 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	179.89 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD INC.	149.42 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC.	465.88 \$
SINGER	68.93 \$
SERVICE DE PRÉVENTION KAMOURASKA-L'ISLET	299.62 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	30 067.48 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 614.17 \$
WEBTÉLÉCOM.CA	436.91 \$
TOTAL:	57 106.13 \$

15-02-17

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes fournisseurs ci-dessus soit ratifiée et approuvée par le conseil.

ADOPTÉ

24. Correspondance

- Demande d'appui de la salle André Gagnon;
- Appel de candidatures de la MRC de Kamouraska pour accueillir les Journées de la culture 2015;
- Lettre de Tetra Tech concernant le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);
- Projet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup;
- Invitation pour une conférence sur un outil d'accompagnement pour la transformation des églises;
- État de compte du MAPAQ en date du 31 décembre 2014 concernant le programme de crédit de taxes foncières agricoles;
- MDDELCC – Modification au Règlement sur la qualité de l'eau potable.

25. Demandes de don

Aucune demande de don.

26. Varia

Il n'y a aucun point au varia.

27. Période de questions

Question : Est-ce que la récupération des sacs agricoles se fera en même temps que la récupération normale ?

Réponse : Oui.

Question : En considérant un remboursement de 60\$ par lumière DEL, combien coûtera une lumière au DEL ?

Réponse : Environ 200\$ à 225\$ chaque . L'économie annuelle sur la consommation d'énergie est de l'ordre de 40\$/lumière/année. On peut ajouter à cela une économie de 15\$/lumière/année car il n'y a pas d'entretien.

28. Prochaine réunion de travail

La date de la prochaine réunion de travail est **mardi, le 24 février 2015 à 19h00.**

29. Prochaine séance publique

La prochaine séance ordinaire aura lieu **mardi, le 3 mars 2015 à 20h00.**

30. Levée de la séance

15-02-18

IL EST PROPOSÉ par Jean Vézina et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Louis-Georges Simard, maire

Adam Ménard, secrétaire-trésorier